



## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le mardi 7 juillet 2009, à 16 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents:

Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, président  
Monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume (partie de séance)

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Anne Beaulieu	Ralph Mercier
Carole Bégin-Giroux	Patrick Paquet
Pierre Blouin	Guy Perrault
Francine Bouchard	François Picard (partie de séance)
Richard Côté	Ginette Picard-Lavoie (partie de séance)
André Demers	Paul Shoiry
Michel Fecteau	Marc Simoneau
Anne Guérette	Jacques Teasdale
Gérard Landry	Denise Tremblay Blanchette
Louise Lapointe	Denise Trudel
Lisette Lepage	Marie France Trudel
André Letendre	Jérôme Vaillancourt
Alain Loubier	Conrad Verret
Pierre Maheux	Steeve Verret
Jean-Marie Matte	

Sont également présents:

Monsieur Alain Marcoux, directeur général  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier  
M<sup>e</sup> Line Trudel, assistante-greffière

Sont absents:

Monsieur le conseiller Raymond Dion  
Monsieur le conseiller Jacques Joli-Coeur  
Madame la conseillère Anne Létourneau  
Monsieur le conseiller Gilles Marcotte  
Monsieur le conseiller Gérald Poirier

À 16 h 03, monsieur le président Yvon Bussièrès constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

Monsieur le président Yvon Bussières demande d'observer une minute de silence en mémoire du caporal-chef Charles-Philippe Michaud du 2e Bataillon et du caporal-chef Martin Joanette du 3e Bataillon, tous deux du Royal 22e Régiment ainsi que du soldat Patrice Audet du 430e Escadron d'hélicoptères tactiques de Valcartier décédés récemment en Afghanistan.

**CV-2009-0853    Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jacques Teasdale,

appuyée par madame la conseillère Lisette Lepage,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la ville tenue le 7 juillet 2009, tel qu'il a été rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0854    *Règlement modifiant le Règlement sur la désignation des personnes pouvant recevoir des avis de réclamation relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1350 - DG2009-069 (Ra-1484)***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Denise Trudel,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la désignation des personnes pouvant recevoir des avis de réclamation relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1350.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0855    *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement aux tarifs de délivrance et de diffusion de documents, R.V.Q. 1424 - GA2009-006 (Ra-1482)***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Lisette Lepage,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement aux tarifs de délivrance et de diffusion de documents, R.V.Q. 1424.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0856** *Règlement modifiant le règlement sur le nom des arrondissements relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1433 - CU2009-073 (Ra-1484)*

---

Sur la proposition de madame la conseillère Denise Trudel,

appuyée par madame la conseillère Denise Tremblay Blanchette,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le nom des arrondissements relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1433.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0857** *Règlement établissant les règles de conduite des employés de la Ville de Québec, R.V.Q. 1465 - RH2009-521 (Ra-1481)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par madame la conseillère Lisette Lepage,

il est résolu d'adopter le *Règlement établissant les règles de conduite des employés de la Ville de Québec, R.V.Q. 1465.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0858** *Règlement modifiant le Règlement sur les guides touristiques locaux relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1475 - DG2009-070 (Ra-1484)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Guy Perrault,

appuyée par monsieur le conseiller Gérard Landry,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les guides touristiques locaux relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1475.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0859** *Règlement modifiant le Règlement sur le programme de rénovation de façades donnant sur la rue Saint-Joseph dans l'arrondissement La Cité relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1476 - DG2009-071 (Ra-1484)*

---

Sur la proposition de madame la conseillère Lisette Lepage,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre Maheux,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le programme de rénovation de façades donnant sur la rue Saint-Joseph dans l'arrondissement La Cité relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1476.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0860** *Règlement modifiant le Règlement sur le programme d'intervention et de restauration de bâtiments situés dans des secteurs à valeur patrimoniale relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1497 - DG2009-072 (Ra-1484)*

---

Sur la proposition de madame la conseillère Denise Trudel,

appuyée par madame la conseillère Lisette Lepage,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le programme d'intervention et de restauration de bâtiments situés dans des secteurs à valeur patrimoniale relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1497.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0861** *Règlement sur les services professionnels requis pour la réalisation de certains projets inscrits pour l'année 2010 au programme triennal d'immobilisations 2009-2011 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1541 - IN2009-028 (Ra-1484)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller Paul Shoiry,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur les services professionnels requis pour la réalisation de certains projets inscrits pour l'année 2010 au programme triennal d'immobilisations 2009-2011 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1541.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0862** *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines dispositions en matière d'affichage, R.V.Q. 1545 - AJ2009-058 (Ra-1485)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller Jacques Teasdale,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines dispositions en matière d'affichage, R.V.Q. 1545.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0863** *Règlement sur l'acquisition des lots numéros 2 074 867, 2 077 105 et 2 077 106 du cadastre du Québec à des fins municipales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1546 - AT2009-096 (Ra-1483)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Guy Perrault,

appuyée par madame la conseillère Francine Bouchard,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur l'acquisition des lots numéros 2 074 867, 2 077 105 et 2 077 106 du cadastre du Québec à des fins municipales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1546, le tout conditionnel à la signature de la promesse de vente par la « Société d'habitation Monferrand », tel que négocié par le Service de la gestion des immeubles.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0864** *Règlement modifiant le Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec relativement à un nouveau secteur d'application, R.V.Q. 1550 - DE2009-093 (Ra-1483)*

---

Sur la proposition de madame la conseillère Lisette Lepage,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre Blouin,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec relativement à un nouveau secteur d'application, R.V.Q. 1550.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0865** *Règlement sur des travaux de construction, de réaménagement et de rénovation de bâtiments et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q 1551 - GI2009-094 (Ra-1483)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller André Demers,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur des travaux de construction, de réaménagement et de rénovation de bâtiments et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1551.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0866** *Règlement sur la réalisation de la première phase de mise en oeuvre du Plan de quartier Cap-Rouge et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1552 - AT2009-134 (Ra-1483)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Guy Perrault,

appuyée par madame la conseillère Denise Tremblay Blanchette,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur la réalisation de la première phase de mise en oeuvre du Plan de quartier Cap-Rouge et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1552.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0867** *Règlement sur la réalisation de la première phase de mise en oeuvre du Plan de quartier Val-Bélair et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1553 - AT2009-135 (Ra-1483)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Guy Perrault,

appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marie Matte,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur la réalisation de la première phase de mise en oeuvre du Plan de quartier Val-Bélair et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés* R.V.Q. 1553.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions des citoyens**

---

Une période de questions, d'une durée maximale de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

### **Clôture de la séance**

---

Conformément aux dispositions de l'article 41 du *Règlement intérieur du conseil de la ville sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.R.V.Q., chapitre R-2, le président, monsieur Yvon Bussièrès, déclare la séance close à 16 h 23, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Yvon Bussièrès  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/mcr